

Articles 12 et 13 de la convention Internationale des Droits de l'enfant :

Les enfants ont le droit de s'exprimer de parler de donner leur avis pour les questions qui les concernent.

Qu'est-ce qui les concerne à l'école ?	OUI	NON
Les menus de la cantine		
Les jeux dans la cour		
Les déplacements		
La couleur des portes		
Les sorties		
Les contenus d'apprentissages		
Planning de la journée		
Les responsabilités		
Leur place dans la classe		
L'aménagement de la classe		
Règles de vie		
Les lois		
Les sanctions pour eux/ les autres		
Les projets de la classe		
La gestion des conflits		
La gestion des besoins fondamentaux: aller aux toilettes, manger, boire, se reposer ...		
Le stylo utilisable (feutre/bic/plume)		
Le matériel de la classe		
Le choix des livres de bibliothèque		
Les modalités de mise au travail		
Les devoirs à faire		
Les relations avec les parents		
Les horaires		